

Beignets anglais au poulet

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 34

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193114>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

comme signe de ralliement : « Qu'elle devienne, dit-il, l'emblème de notre pensée, de mon retour et d'un bon espoir. »

Boutades.

En face du cimetière de Bordeaux logeait autrefois un cordonnier dont l'échoppe est aujourd'hui disparue. Sa principale distraction consistait à voir passer les enterrements, dont il établissait chaque jour le chiffre exact. Pour tenir sa comptabilité, il avait un petit morceau de bois sur lequel il faisait une entaille avec son tranchet, dès qu'un convoi apparaissait à la porte du cimetière. Bientôt il songea à simplifier cette opération. Il plaça tout bonnement sur sa table un pot ébréché et une poignée de haricots. Chaque fois qu'un enterrement passait, il jetait un haricot dans le pot, et le soir il faisait l'addition.

Un jour, les volets de l'échoppe ne s'ouvrirent pas. Les voisins, inquiets, avertirent le commissaire de police, qui fit forcer la serrure. On trouva le cordonnier mort d'apoplexie.

— Qu'y a-t-il ? demanda un passant à la vue du rassemblement formé devant l'échoppe.

— Ah ! monsieur, répondit une voisine, c'est le pauvre homme qui a fini par tomber dans son pot !

On monte l'escalier, qui est très dur, et Bébé, avec ses petites jambes, a toutes les peines du monde à opérer l'ascension. Son père le pousse par derrière tout en lui répétant :

— Allons !... courage !... courage !

— Mais, papa, soupire l'enfant hors d'haleine, *je courage tant que je peux !*

Dans une conversation assez gaie et très mouvementée, on demandait à une dame anglaise :

— Préférez-vous être un homme ?

— Non, répondit-elle, je suis bien heureuse d'être femme quand je réfléchis qu'ainsi je ne suis pas exposée au danger d'en épouser une.

L'esprit d'autrefois. — A l'une des représentations de l'opéra d'*Alceste*, mis en musique par Gluck, un détracteur de ce musicien prétendait que Mlle Levasseur chantait mal et lui arrachait les oreilles.

— Ce serait, monsieur, un grand service à vous rendre, lui répartit d'Alembert, si c'était pour vous en donner d'autres.

Petit dialogue bien féminin :

— Tiens, vous êtes donc réconciliée avec Mme X... ?

— Ne m'en parlez pas, ma chère amie, je ne l'avais pas vue depuis l'année dernière, et je l'ai trouvée si changée, si enlaidie... que, ma foi, je ne me suis plus senti le courage de lui en vouloir.

Dans une famille rapace, on se concerta sur le cadeau à faire à une tante à héritage, dont la fête approche.

— Si nous lui donnions un gros bouquet ?

— Non, ce n'est pas suffisant.

— Une belle robe, alors ?

— Non, ça s'use.

— Alors, quoi ?...

— Un huilier en argent ; ce n'est pas cher, et puis... nous le retrouverons.

Petites vérités.

L'homme qui se croit « quelqu'un » et qui se demande parfois comment le monde pourra vivre sans lui en aura une idée en mettant d'abord son doigt dans le courant de la rivière, puis en le retirant et en en cherchant la trace.

On peut déjà se faire une idée du caractère d'un homme à la façon dont il ouvre une porte ou la ferme.

Se venger d'une offense, c'est se mettre au niveau de son ennemi ; la lui pardonner, c'est se mettre fort au-dessus de lui.

Il ne faut jamais que les gens qui se convertissent ressemblent à des gens qui se retournent.

Il en est des mauvaises intentions comme des écus ; pour les prêter aux autres il faut les avoir soi-même.

L'opinion qu'on a de la vie dépend surtout de l'usage qu'on en fait.

Le mal qu'on dit de l'amour n'est dit que par des gens qui ne l'ont pas connu, ou par des ingrats qui ont oublié ce qu'ils lui doivent.

Tout le monde veut parvenir, et personne ne veut avoir l'air d'un parvenu.

La vie présente sans l'autre vie, c'est un tunnel au bout duquel on ne voit pas poindre le jour.

Ceux qui n'ont rien à se reprocher ont la conscience bien malade.

Beaucoup attendent la vieillesse pour acquérir des vertus ; mais les fruits ne mûrissent pas sous la neige.

Beignets anglais au poulet. — Mettez du lait dans une casserole avec la quantité de farine de riz nécessaire pour le rendre épais, battez quatre blancs d'œufs et quatre jaunes, mêlez-les bien avec le lait et la farine, ajoutez-y un litre de crème, mettez sur un petit feu et remuez-le, ajoutez-y du sucre en poudre, de l'écorce de citron râpée et de l'écorce de citron confite, coupée par petits morceaux ; prenez le blanc d'un poulet rôti et hâchez-le, ajoutez-le aux autres ingrédients, et mêlez bien le tout, afin d'en faire une belle pâte ; retirez cette pâte, roulez-la et coupez-la en forme de petits beignets, faites-les frire dans du saindoux bouillant, semez du sucre en poudre au fond d'un plat, placez-y les beignets et râpez du sucre par-dessus.

Le mot de la charade du 6 août est : *Artaban*. Deux réponses justes, MM. F. Duvoisin et L. Steiner, Lausanne.

La prime est échue à cette dernière.

Délassement.

E . S . I
G . R . E
A . H . T
V . T . E
F . R . E
A . P . A
N . A . S
A . S I . L
E . E . L
A . R . E

Remplacer les points par des lettres, de manière à former dix mots dans le sens horizontal et deux dans le sens vertical.

Glion-Naye.

On lit dans la *Feuille d'Avis de Vevey* :

Nous recevons du Conseil administratif du chemin de fer Glion-Naye le communiqué suivant :

« Différentes réclamations étant adressées à l'administration du Glion-Naye au sujet du Buffet de Naye, la Compagnie pense être agréable au public en priant les journaux de bien vouloir publier le tarif des consommations, qui a été arrêté dès l'origine entre le restaurateur et la Compagnie.

» Le Conseil d'administration sera très reconnaissant envers toute personne qui pourra donner la preuve d'une infraction à ce tarif, qui doit être affiché dans le Buffet :

METS	
Café complet	Fr. 1 50
Thé »	» 1 50
Jambon	» 1 40
Viande froide	» 1 40
Fromage	» 0 50
VINS	
	1/2 bout. bout.
Yverne, Villeneuve	Fr. — 3 —
Montreux	» 1 — 1 80
Monts d'or Johannisberg	» 1 60 3 —
Dôle (Valais)	» 1 50 2 50
Mâcon	» — 3 —
Fleuri	» — 4 —
Champagne suisse	» — 6 —
Bière	» 0 75 1 60
Siphon	» — 0 60

L. MONNET.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Systèmes perfectionnés. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27, 25. Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,75. — Canton de Genève 3 % à fr. 105. — De Serbie 3 % à fr. 82. — Bari, à fr. 59. — Barletta, à fr. 39. — Milan 1861, à fr. 38. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 103. — Bons de l'Exposition, à fr. 6. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 13,50. — Tabacs serbes, à fr. 12,25. *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.* — J. DIND & Co, Ancienne maison J. GUILLOUD. — 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*